

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 12 (1939)

Heft: 12

Rubrik: Annonces et renseignements commerciaux ; nouvelles et communiqués divers ; documentation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Union suisse pour l'amélioration du logement, rue de Bourg, 28, Lausanne
 Section romande de la Fédération des architectes suisses (F. A. S.)
 Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent, 20, Lausanne (S. C. H.)
 Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieuxseux, Genève (S. C. H.)
 Société genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre, 5, Genève
 Association des employés architectes et techniciens du bâtiment, Genève (A. D. E. A.)
 Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud, Lausanne (S. D. T.)

administration

Case postale Chauderon, Lausanne

r é d a c t i o nA. Hoechel, téléphone 2 82 73
78, rue de Lausanne, à Genève**é d i t i o n**Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement
28, rue de Bourg, à Lausanne**Commission de rédaction :**LAUSANNE : Fr. Gilliard, arch. ; Dr Veillard, secrétaire du Cartel romand H. S. ;
Virieux, arch. cantonal. GENÈVE : Edm. Fatio, arch. ; A. Guyonnet, arch. ; Dr A.
Montandon. NEUCHÂTEL : F. Decker, arch. FRIBOURG : A. Genoud, arch.**Abonnement :**Suisse : Fr. 4.— par an. Etranger : Fr. 6.40 • Prix du numéro : Fr. 0.40.
Les fascicules séparés sont en vente à l'administration, à l'Agence des journaux
et dans les kiosques à journaux • Versement au compte de chèques II 6622**S. T. S. SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
ZURICH, TIEFENHÖFE, 11 - TEL. 3 54 26****Liste des emplois vacants**

1188. **Conducteur de travaux de bâtiment expérimenté, jeune homme** capable, tout à fait indépendant dans la conduite de travaux de grands bâtiments. Entrée à convenir. Bureau d'architecte de Zurich. Connaissance de l'allemand indispensable.
1192. **Technicien-architecte**, de préférence candidat déjà versé dans l'élaboration des devis estimatifs. Entrée immédiate. Zurich.
1198. **Technicien-architecte** indépendant et de toute confiance, à même de s'acquitter de l'élaboration des projets, de l'exécution des plans et détails d'exécution, ainsi que du contrôle et des métrés sur les chantiers, dessinateur habile, au trait net, ayant également de bonnes connaissances en statique et en construction. Dactylographie désirable. Entrée à convenir. Bureau d'architecte d'Olten. Connaissances de l'allemand indispensables.

Sont pourvus les numéros : 1054.

**U. S. A. L. SECTION ROMANDE DE L'UNION SUISSE
POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT**

Président : Frédéric Gilliard, architecte, 28, r. de Bourg, Lausanne.
 Vice-présid. : Arthur Freymond.
 Secrétaire : M. Veillard, 2, Grand-Pont, Lausanne.
 Trésorier : F. Ribl, 26, chemin du Mont-Tendre, Lausanne.
 Autres membres du comité : R. Chapallaz, A. Hoechel, M. Weiss,
 M. Jaton, C. Burklin, A. Jaquet, M. Latelzin.

**S. D. T. SOCIÉTÉ DES DESSINATEURS ET DES TECHNI-
CIENS DU CANTON DE VAUD, LAUSANNE**

Fondée en 1919 — Compte de chèques postaux II 3209

COMITÉ EN CHARGE :

Président : M. **Ernest Marlétaz**,
8, ch. de la Cure, Chailly. Tél. bur. 2 49 71 ; dom. 2 35 82.

Secrétaire corr. journal : M. **Charles Hermann**,
Petit-Valentin, 6. Tél. bur. 2 24 11 ; dom. 3 57 25.

Secr. adjoint : M. **Jean Recordon**,
2, avenue Floréal.

Caissier : M. **Adrien Chevalley**,
67, av. de France. Tél. bur. : 2 24 11 ; dom. : 2 24 74.

SERVICE DE PLACEMENT : M. **Charles Meylan**,
31, avenue de France. Tél. bur. : 2 49 71.

Local : Hôtel des Palmiers, Petit-Chêne.

COMMUNICATION

L'assemblée générale est fixée au samedi 3 février, à 17 h., au local habituel, et la commémoration du XX^{me} anniversaire de fondation de la S. D. T. aura lieu à l'issue de cette séance.

Chaque membre se doit d'assister à cette importante assemblée à laquelle seront proclamés **membres honoraires** les membres fondateurs ayant vingt ans de sociétariat. Une partie familière, avec banquet, clôturera cette mémorable journée.

**S. A. L. SOCIÉTÉ POUR L'AMÉLIORATION DU
LOGEMENT — GENÈVE**

Président : M. Roger Huelin, directeur, 54 bis, rue Malagnou.
 Secrétaire : Emile-Albert Favre, architecte, 5, Cour St-Pierre.
 Trésorier : Roger Rehfoos, 32 bis, rue de Lyon.
 Autres membres du comité : Dr Betchov, A. Hoechel, Ed. Wiedmer,
 Dr H. Christiani, Edm. Fatio, Guillaume Fatio, A. Guyonnet,
 Meyer-Cayla, D. Montandon, O. Oltamare, F. Quéntant,
 F. Reverdin, Mlle Rivier, R. Schwertz, Dr Zoppino.

Adresser la correspondance au président ou au secrétaire.

Compte de chèques postaux I 1556. Les membres de la société reçoivent l'abonnement gratuit à la revue « Habitation ».

**A. D. E. A. ASSOCIATION DES EMPLOYÉS ARCHITECTES
ET TECHNICIENS DU BATIMENT — GENÈVE**

Fondée en 1919 - Adresser la correspondance au président - Chèques postaux I 4624

Local : Brasserie de la Cigogne, 17, place Longemalle.
 COMITÉ POUR L'EXERCICE 1938-1939 :
 Tél. bureau Tél. partic.

Président :	M. René Lachenal , 54, route de Malagnou	—	5 18 28
Vice-président :	M. Henri Berthoud , 1, rue du Pré-Naville	—	4 06 60
Secrétaire :	M. Pierre Du Bochet , Petit-Pont, Vésenaz	2 80 00	8 22 63
Vice-secrétaire :	M. Edouard Gollion , 110 b, rue de Carouge	2 80 00	—
Trésorier :	M. William Buttex , Offres d'empl. : 87, rue de Lausanne	2 67 77	—
Organisation :	M. André Tomiloff , professionn. : 38, rue de Lyon	—	—
Bulletin :	M. Paul Amey , spect. popul. : 5, rue de Carouge	4 62 19	5 14 03

Pour les renseignements concernant les contrats collectifs, s'adresser au président.

**S. C. H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION
GENÈVE**

Président : M. Charles Burklin, 3, rue du Mont-de-Sion, Genève.
 Membres du Comité de direction : MM. Alex Aubert, Albert Bonnard,
 J. Délamont, Ch. Gautier, William Grandjean, Alb. Pasche.
 Secrétaire général : P. Schumacher.
 Adresser la correspondance au bureau de la société : Cité Vieuxseux, Genève.

S. C. H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION LAUSANNE

Président : M. Jaton Ernest, fonctionnaire postal.
 Secrétaire : M. Weiss Marius, fonctionnaire postal.
 Caissier : M. Bovey Emile, fonctionnaire postal.
 Membres adjoints : M. Cosendai Marcel, fonctionnaire postal.
 M. Hugli Fritz, fonctionnaire C. F. F.
 Siège social : St-Laurent, 20.

A louer de suite ou date à convenir :

Prélaz : Maisons familiales et appartements de 4 pièces, confort et jardins. Prix très modérés. Pour visiter s'adresser à M. L. Paris, avenue de Morges, 79.

Pré-d'Ouchy : Appartements de 2 et 3 pièces, bien situés, chauffage général et bains. Pour visiter, s'adresser à M^{me} Destraz, avenue de la Harpe, 31.

Fleurettes : Deux appartements de 3 pièces (évent. 2 pièces), prix très avantageux. Chauffage local et bains. Pour visiter s'adresser à M^{me} Papa, chemin du Mont-Tendre, 5.

Montolivet : Plusieurs appartements de 2, 3, 4 et 5 pièces. Avec ou sans chauffage général et eau chaude. Pour visiter, s'adresser à M^{me} Junod, chemin des Paleyres, 4.

Fontenay : Un appartement de 3 pièces, avec jardin. Tout confort. Pour visiter s'adresser à M^{me} Limat, chemin de Fontenay, 14.

Bureau de location : Saint-Laurent, 20, 1^{er} étage. Téléphone 3 14 75. Ouvert de 10 h. à 12 h. 15 et de 15 h. à 18 h. 15. Fermé le samedi après midi.

Union suisse pour l'amélioration du logement

A nos membres.

Ce n'est pas sans hésitation que nous nous permettons de solliciter le versement de votre cotisation. Tant d'appels urgents vous parviennent chaque jour.

Et pourtant, faut-il rappeler que notre association est née de la crise du logement d'après-guerre ? L'appauvrissement certain que cette nouvelle guerre causera à notre pays — comme à nos voisins — remettra sans doute le problème de l'habitation au premier plan des questions sociales. Nous ferons alors tout notre possible pour aider à la résoudre.

Pour ne pas être pris au dépourvu, nous devons nous préparer, dès maintenant, à cette tâche. Il ne faut plus qu'on revioie des centaines de familles entassées dans des logements insuffisants, voire dans une seule pièce, comme ce fut le cas en 1918.

La question des petits jardins maraichers va aussi redevenir actuelle. Nous nous en occuperons.

Notre caissier vous serait reconnaissant d'acquitter votre cotisation avant la fin de l'année en la versant au compte de chèques postaux N° II 1917.

En vous remerciant d'avance de votre fidele appui, nous vous prions de recevoir l'assurance de notre dévouement.

Pour le comité :

Le président,
(Signé), F. GILLIARD.

Le secrétaire,
M. VEILLARD.

Sommaires de revues

Bulletin technique de la Suisse romande. Lausanne, rue centrale, 8. (Bi-mensuel.)

23 septembre : Les changements d'échelle ouverts aux possibilités de la mécanique moderne par les métaux légers. Introduction à l'étude comparée des charpentes, ponts et cellules en aluminium. — Quelles sont les caractéristiques du chauffage par rayonnement ?

7 octobre : Concours pour la construction du nouveau pont de Peney sur le Rhône. — Hôpital régional de Sion et environs. — Concours pour l'étude d'un projet en vue de la construction. — Remarques à propos du concours de l'Hôpital de Sion et environs.

21 octobre : Chaleur de prise et choix des ciments destinés à la construction des barrages. — Quelles sont les caractéristiques du chauffage par rayonnement ? — Société suisse des ingénieurs et des architectes : VIII^{me} concours de la Fondation Geiser.

4 novembre : Le transport de wagons sur la route. — Société suisse des ingénieurs et des architectes : VIII^{me} concours de la Fondation Geiser ; rapport de gestion pour l'année 1938 ; communiqué du Comité central.

18 novembre : Sur le régime des déformations et des contraintes d'une enveloppe métallique d'un type spécial : tube culotte d'une conduite forcée avec renforcement par bride elliptique et circulaire. — Problèmes actuels des concours d'architecture. — Société suisse des ingénieurs et des architectes : rapport de gestion pour l'année 1938. Cours de soudeuse électrique à Baden.

Schweizerische Bauzeitung. — **Revue polytechnique suisse.** Zurich, Ed. de C. et W. Jeger. (Hebdomadaire.)

16 septembre : Die Berechnung schmaler, dreiseitig gelagerter Platten. — Der Unfug der sog. «Benzinsparmittel». — Ueber Spezialstähle für Eisenbetonbauten. — Arch. William Lescaze, G. E. P., aus Genf, in New-York. — Französische Lokomotive mit Velox-Dampferzeuger.

23 septembre : Vorgespannte Armierungs-Zulagen in den Tragwerken aus Eisenbeton. — Baugrund-Untersuchung durch Geoelektrische Profilsondierung. — Schreinerei-Gebäude mit Heizzentrale der Maschinenfabrik Aebi & Cie, Burgdorf.

30 septembre : Abgekürzte Berechnung von Festpunkt-abständen und Uebergangszahlen an Rahmentragwerken. — Das Landhaus S.-v. H. in Küsnacht am Zürichsee. — Die Verwendung von Bambus im Betonbau. — Schraubenpumpe mit veränderlicher Fördermenge bei konstanter Drehzahl.

7 octobre : Die Kläranlage der Gemeinde Kloten. — Kinderkrippe der Schokoladefabrik Lindt & Sprüngli in Kilchberg bei Zürich. — Zur Frage der Automobil-Tunnel-Ventilation. — Der Stereomat, ein Rechengerat für die Fliegerabwehr.

4 octobre : Reglemente für Seen-Regulierung. — Die Abteilung « Sport » an der Landesausstellung.

21 octobre : Die Belüftung, Entwärmung und Entfeuchtung von Luftschutzräumen. — Forschung an Turbomaschinen. — Probleme der Kehrrihtabfuhr und Verwertung in Zürich.

28 octobre : Zur Erinnerung an die Gartenpracht der schweizerischen Landesausstellung 1939 in Zürich.

4 novembre : Ein mechanischer Drehmomentenmesser. — Die vollautomatische ASE-Neigungswaage. — Der Einfluss der Lebensbedingungen auf den Energieverbrauch im Haushalt. — Wettbewerb für einen Erweiterungsbau der Schweizer Mustermesse Basel. — Zum Abschluss der Schweiz. Landesausstellung 1939.

11 novembre : Remarques sur quelque écoulements le long de lits à pente variant graduellement. — Bernische Landbauten von Arch. A. Wyttenbach, Zollikofen. — Nochmals : Die Automobil-Tunnel-Ventilation. — Eigenschaften und Verwendung von rost- und saurebestandigem Chromstahlguss. — Neue Messungen am Dieselmotor.

18 novembre : Zum Vollausbau des Lungernsee-Kraftwerkes : Uferbewegungen und Staubetrieb am Lungernsee ; die hydraulischen Maschinen des vierten Ausbaues ; vom Bau des Grossen Melchaa-Stollens. — Eine amerikanische Schnellfahrlokomotive.

25 novembre : Die Dieselmotoren an der Schweiz. Landesausstellung 1939. — Aktuelle Probleme des architekton. Wettbewerbes. — Neue Zürcher Schulhäuser und Kindergärten.

Das Werk. Zürich, Verlag Fretz AG. (Mensuel.)

Septembre : Exposition nationale suisse. Numéro spécial 5 : Détails de pavillons remarquables de l'Exposition nationale suisse 1939.

Octobre. — Exposition nationale suisse. Numéro spécial 6 : Intérieurs et la mode à l'Exposition nationale suisse 1939.

L'Architecture d'aujourd'hui. Revue mensuelle. Boulogne-sur-Mer, rue Bartholdi, 5.

(Nouvelle série) : Architecture polonaise. — Art urbain et militaire. — Defense passive. — Immeubles d'appartements.

L'«Œuvre» expose chez Bernard Goerg

Si la nation suisse n'y prend pas garde, la carrière de beaucoup de nos bons artistes sera bientôt aussi menacée qu'un avion perdu dans les brumes des Shetland.

La France, l'Italie ont beau être illustres et grandes, on les voit entreprendre des efforts, consentir des dépenses considérables pour conserver seulement, malgré les brouillards de la guerre, de la pauvreté, du souci, des patrimoines pourtant séculaires. Ce que l'Etat fait, chez elles ou de leur part, correspond à un besoin de leurs nations, à un instinct ancré jusqu'en l'individu par l'habitude. Même victorieuses à la guerre, elles ne se croiraient pas satisfaites, si leurs artistes et leurs écrivains n'étaient reconnus « at home » et à l'étranger.

Apprenons donc à ne pas admirer une œuvre d'art, parce qu'elle est élégante, agréable ou nouvelle seulement. Il y a des nouveautés, des élégances, des agréments conventionnels ou étrangers. Demandons-nous surtout : « Est-ce qu'elle est vraie ? Est-ce qu'elle ressemble ? »

Alors nous saurons que nos artistes sont les seuls à pouvoir exprimer ce qui est nôtre. Sur ce point, il n'a point de talents ni de renommées étrangers, si étincelants soient-ils, qui parviennent à les remplacer.

Rangeons après l'instinct de la vérité, cette douceur humaine qui commence à la courtoisie et qui s'achève à la solidarité intellectuelle. Toute nation est une personne collective, un corps animé, qui se porte bien quand ses membres — qui sont des esprits doués de vie — sont au complet et sentent leur appartenance à un même centre organique.

Les membres du corps suisse ne sont pas au complet, si le commerçant, le rentier, l'homme d'affaires se tirent d'affaire... pendant que le sculpteur et le musicien périssent et disparaissent.

Les membres du corps suisse ne sentent pas leur appartenance mutuelle, si le commerçant, le rentier, l'homme d'affaires, contents de se divertir légèrement au moyen d'ouvrages étrangers à leur expérience intime, négligent le peintre, le graveur, qui composent tout leur art de ces mêmes expériences intimes.

Les Athéniens du V^{me} siècle avaient de naissance ces deux instincts :

Connaître l'« essence grecque », la distinguer sans faillir de toute essence, lui dédier, d'un effort à peine volontaire, un culte exclusif et religieux.

Connaître les différentes peuplades de la Grèce, les modes de langage et de sensibilité qui leurs étaient propres, et les tenir unis en un faisceau indissoluble, à l'encontre des modes de langage et de sensibilité étrangers — ils disaient barbares.

Un amour universel du beau dominait tout cela. Ce n'est pas une étude, quoique l'étude le favorise. Ce n'est pas un effort, quoique la longueur de l'art suppose de longs efforts. C'est avant tout un appétit naturel.

Aimez-vous le vrai, quand un artiste l'a rendu sensible, c'est-à-dire beau ?

Aimez-vous la profondeur, l'intimité du vrai, quand un esprit proche du vôtre l'exprime dans le langage même qui est le vôtre ?

Sentez-vous que ceux qui aiment le vrai et le beau avec un élan de même qualité, sentez-vous que ceux qui aiment l'expression du vrai et du beau avec un même sens de profondeur et d'intimité, sont véritablement... les membres d'un seul corps ?

Si vous le sentez, alors la patrie, qui elle aussi est une personne, s'avancera pour vous ranger ensemble sous son étendard.

Les Grecs de l'antiquité, les Italiens, les Français d'aujourd'hui étendent tout naturellement la notion de patrie jusqu'au domaine des beaux-arts.

Quand nous saurons le faire, quand nous joindrons au vif sentiment d'une **appartenance** commune le besoin actif d'une **collaboration** fidèle, alors, à Genève, au Pays-de-Vaud, dans le Valais, en Fribourg, à Neuchâtel et au Jura bernois, dans toutes les contrées de la Suisse romande, alors nous pourrions dire : **nous Athéniens.**

Cela consiste simplement à ne pas être heureux, quand nos artistes sont dans la misère. Cela consiste aussi à faire une place à leurs ouvrages dans nos intérieurs, malgré que

Jules Romains les concurrence et que Paul Valéry les dédaigne.

Je ne veux pas trop d'humilité, dans notre Athènes, même s'il faut convenir que l'art, comme toute chose, a ses mises en train, ses développements graduels, avant d'atteindre à son faite glorieux. Les vicissitudes de l'histoire et le progrès de notre travail pourraient n'avoir pas encore porté nos arts à leur faite. Soit. Ne cessons pas pour cela d'attendre de nos artistes de grandes choses et de les envisager sous l'aspect de la grandeur. Je conseille que nous écartions l'esprit de difficulté et que nous n'allions pas leur demander obstinément le plus délicat, le plus parfait ou le plus sublime, quand nous ne sommes pas encore prêts à distinguer sans faillir, peut-être, le délicat, le parfait, le sublime.

Plusieurs de nos journaux sont coupables, ils mentent à ce programme, en multipliant les « Visage de Paris », les « Physionomie de Londres », sans compter les « Dimanche d'Olive et Marius sur la Cannebière ». Ou l'esprit européen peut aller se nicher ! Grâce à eux, nous ne connaissons rien si bien que l'aviation et la marine des belligérants. On dirait une religion de la guerre des autres ! Nos journaux nous rendraient meilleur service en profitant du temps de paix qui nous est laissé. Qu'ils publient leurs chroniques à temps pour être utiles, qu'ils les fassent assez longues pour être efficaces, assez fréquentes pour qu'elles continuent nos lettres et nos arts. Cela touche au budget de beaucoup de familles et à l'honneur même du pays.

Répétons qu'un amour universel du beau domine tout cela.

Aimez-vous que votre exemplaire du dernier Ramuz ou du récent François Franzoni ait une reliure de style ? Vous la demanderez à M^{me} Boissonnaz-Baud-Bovy ou à M^{lle} Favre-Bulle, et vous la trouverez helvétique suffisamment, si elle est élégante sans oripeaux et précieuse sans faste inutile. On reconnaîtra souvent la qualité d'un intérieur au fait qu'il contient ou non de la sculpture, cet art plus parent qu'un autre panneau, de la cheminée, de la rampe et du palier. Ici, chez Bernard Goerg, M. Jean Plojoux vous propose, sur un petit socle exact, parmi figurines et bas-reliefs, une tête féminine aux cheveux teints, précise et grande.

Peut-être goûtez-vous la délicieuse marqueterie ? Les métaux incrustés composent une technique différente et voisine. La teinte du lait se ravive auprès de la teinte du cuivre. Le martelé de l'un prend de la saveur près du poli de l'autre. Quelle impression nous vient de ces grains serrés, de ce mariage éternel ! M. Jean Duvoisin qui s'est fait orfèvre de bagues aussi, l'a toujours su. Il a pour émule M. Lador.

Et l'élégante boutique oppose encore, en les rapprochant, les ouvrages de nos trois céramistes : les formes nues aux proportions méditées que Bonifas préfère ; les formes populaires ou lyriques que signent ensemble M. et M^{me} Imbert-Amoudruz ; les formes d'élégance naturelle, épanouie, que Noverraz teinte d'un craquelé ou d'un ponctué très fin, avec des rehauts en torsades ou rubans d'or, en liserés vert-empire, en vignettes au bouquet. Cherchez les intérieurs déjà constitués, les intérieurs anciens même, auxquels ces différents genres s'assortissent ; il y en a et l'on peut en inventer de nouveaux.

P. BOUVIER.

V^{ve} Henri Henny & Fils

6, rue Ph.-Plantamour GENÈVE Tél. 2 37 89

Installations sanitaires
Ferblanterie - Plomberie - Eau - Gaz

TOUS TRAVAUX EN FER. CHARPENTE - SERRURERIE
FERRONNERIE - BRONZES D'ART - ANTICORODAL, etc.

Edmond HESS & Fils, constructeurs

10, rue de Carouge, Genève. Téléphone 4 63 77

Succursale à Annemasse (Haute-Savoie). Téléphone 49

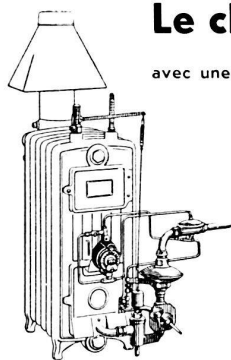
Maison Fred. Renaud

GYPSERIE - PEINTURE

Décoration - Réparations locatives
Spécialiste des revêtements décorés
pour halls, escaliers, etc.

Chantiers et Bureaux :

RUE DE L'ÉCOLE, 13 - GENÈVE
Chèques post. 14796 - Tél. 24193 - 22026



Le chauffage central

avec une chaudière „Chappée”

transformable au **GAZ**

est actuellement

le chauffage idéal

pour appartements et villas

CHAPPÉE

16, r. du Prieuré, Genève

Renseignements chez les principaux
installateurs et au Service du gaz

HARTMANN

Volets à rouleaux en tous genres
Portes Hartmann pour garages
Fenêtres et portes métalliques



HARTMANN & Cie • BIENNE

L. Brunschwyler

GENÈVE

Chauffage et ventilation

Matériel de protection contre les gaz

Système breveté Schneider - Poelman - Carrier

Dispositifs LUWA

Devis sans engagement

318

Consommation de l'électricité ménagère

En 1937, la puissance et la consommation annuelle des lampes et des appareils électriques en service dans les ménages suisses étaient les suivantes :

	Puissance installée kW.	Consommat. kWh.
Lampes	470,000	168,000,000
Petits appareils thermiques	665,000	97,000,000
Chauffe-eau	250,000	330,000,000
Petits moteurs	36,000	7,000,000
Cuisinieres	590,000	140,000,000
Armoires frigorifiques	3,500	5,000,000

Cette même année, les applications ménagères (lampes et appareils) ont rapporté aux réseaux suisses la somme de 93 millions de francs dont une partie a été versée aux communes et aux cantons (impôts, redevances, etc.).

Table des matières, année 1939

Articles :

Cuyonnet, architecte	9
Aménagement de la vieille ville, à Genève	15
A l'Exposition nationale 1939	18
Ecole des Croix-Rouges, à Lausanne	33
Restauration d'immeubles, à Genève	38
A propos d'architecture locale	42
La ville de Carouge	55
Attribution de récompenses aux meilleures constructions de Genève 1938	79
Alphonse Stengel	85
Jean Bernard	87
Le B. I. T.	105
Le quartier de Beaulieu à Genève	137
Exposition nationale suisse 1939	171
L'expo du Prado à Genève	209
H. Lesemann, architecte F. A. S., Genève	215
L'Usine du Verbois à Genève	239
La ville de Fribourg à travers les âges	263—287
Papiers peints	269
Concours de façades à Genève	307

Bibliographies

94—101—166—231—275	
Société coopérative d'habitation, Lausanne	132
Mouvement féministe	6
Exposition nationale	18
A propos de villas et campagnes genevoises	30
La protection du titre d'architecte et d'ingénieur	42—136
L'isolation thermique dans le bâtiment	94
XVII ^{me} Congrès international de l'habitation et de l'urba- nisme à Stockholm du 8-15 juillet 1939	132
La construction en Suisse pendant l'année 1938	136
Pro Radio	143
Architecture locale à l'exposition	145
Le bruit	151
Liberté d'opinion	157
Loi sur la protection du titre et de la profession d'archi- tecte en Belgique	159
La Coopérative d'habitation d'Amsterdam	195
Assemblée générale de l'Union suisse pour l'amélioration du logement	220
Décret législatif concernant la protection du titre et de l'exercice de la profession d'ingénieur-architecte	222
Tarif d'électricité	225
Le Comptoir suisse : sa mission, son rôle	229
Le chauffage aux braisettes	229
La céramique à l'Exposition nationale	248
Exposition de nos peintres mobilisés à Genève	261
Nouvelles applications industrielles de l'électricité	275
Fédération internationale de l'habitation et de l'urba- nisme	277
Trolleybus en Angleterre	298
L'Œuvre exposé chez Bernard Goerg	317